

# Comprendre les droits de l'enfant avec Benjamin Brillaud

Activité pédagogique



# Comprendre les droits de l'enfant avec Benjamin Brillaud

## Vidéo et quiz

### Objectifs

- Permettre aux personnes participantes de mieux comprendre les droits des enfants et leurs enjeux à travers une vidéo informative et un quiz interactif.



**Durée**  
50 minutes



**Public**  
À partir de 14 ans  
De 4 à 30 personnes



### Matériel

- Vidéo : disponible [ici](#)
- Vidéoprojecteur
- Lien pour le quiz ou Annexe 1  
[https://kahoot.it/challenge/05720332?challenge-id=0f3153a9-ad37-47e9-b398-a5042b077ed9\\_1615892589575](https://kahoot.it/challenge/05720332?challenge-id=0f3153a9-ad37-47e9-b398-a5042b077ed9_1615892589575)



### Préparation

- Installer le vidéoprojecteur
- Vérifier que vous avez à une connexion internet
- Imprimer, si besoin, le Quiz de l'Annexe 1 pour le nombre de personnes participantes.

## Déroulement

1. Expliquez aux personnes participantes qu'il y a 2,2 milliards d'enfants dans le monde. Être un enfant signifie avoir moins de 18 ans, mais surtout avoir des besoins spécifiques qui nécessitent des droits particuliers. L'objectif de cette activité est d'explorer les droits des enfants à travers une vidéo et un quiz interactif, afin de comprendre les défis auxquels les enfants sont confrontés dans le monde.
2. Annoncez que vous allez regarder une [vidéo](#) informative qui présente les réalités des droits de l'enfant dans le monde. Dites aux participants que cette vidéo met en lumière des statistiques alarmantes, telles que :
  - Chaque jour, 35 000 enfants de moins de cinq ans meurent à cause de leurs conditions de vie.
  - Des milliers d'enfants vivent dans des zones de guerre et doivent parfois fuir seuls leur pays pour survivre.
  - En 2019, un enfant sur cinq était encore privé d'un droit fondamental, l'éducation.Encouragez les participants à prêter attention aux exemples donnés dans la vidéo, car ils les aideront à répondre au quiz.
3. Après le visionnage, prenez quelques minutes pour discuter avec les participants :
  - Qu'avez-vous ressenti en regardant cette vidéo ?
  - Quelle statistique ou fait vous a le plus marqué ?
- Pourquoi, selon vous, est-il si difficile pour certains enfants de voir leurs droits respectés ?
4. Expliquez aux personnes participantes que vous allez maintenant vérifier leur compréhension des droits des enfants en répondant à un quiz de 10 questions. Ce quiz leur permettra de tester leurs connaissances et d'approfondir ce qu'ils ont appris dans la vidéo. Distribuez les tablettes ou ordinateurs, ou demandez à chacun de se connecter au lien du quiz sur leurs appareils. Si besoin, vous pouvez également imprimer le quiz (Annexe 1).
5. Une fois le quiz terminé, reprenez les questions avec le groupe et corrigez-les ensemble. Profitez de ce moment pour approfondir certains points et clarifier les concepts qui n'auraient pas été bien compris. Posez des questions comme :
  - Avez-vous été surpris par certaines réponses ?
  - Quels droits des enfants semblent les plus souvent violés ?
  - Pourquoi est-il important de sensibiliser davantage de personnes à ces problématiques ?
6. Concluez l'activité en soulignant l'importance de la sensibilisation aux droits des enfants et la nécessité d'agir pour garantir que tous les enfants, partout dans le monde, puissent grandir dans des conditions de vie dignes.

# Quiz

## Annexe 1

### Quiz Kahoot – Les droits de l'enfant

[https://kahoot.it/challenge/0f3153a9-ad37-47e9-b398-a5042b077ed9\\_1615892589575](https://kahoot.it/challenge/0f3153a9-ad37-47e9-b398-a5042b077ed9_1615892589575)

1. Il y a plus de 7 milliards de personnes sur la planète. Parmi eux, combien y-a-t'il d'enfants ?
  - A. 1,1 milliard
  - B. 2,2 milliards
  - C. 6,5 milliards
  - D. 500 000
2. Dans la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU, les « enfants » sont définis comme les personnes :
  - A. Dont la croissance n'est pas terminée
  - B. Qui vont à l'école
  - C. Qui ont moins de 18 ans
3. La Convention relative aux droits de l'enfant est le premier texte à mettre en avant que les enfants ont des besoins spécifiques :
  - A. Vrai
  - B. Faux
4. Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques des Nations Unies a des répercussions pour les enfants sur :
  - A. Le droit à la protection contre l'exploitation économique
  - B. Le droit à la santé
  - C. Le droit à une nationalité et à un nom
  - D. Les réponses A, B et C
5. À quelle date la CIDE est-elle adoptée ?
  - A. 20 octobre 1970
  - B. 20 novembre 1989
  - C. 20 octobre 2000
  - D. 20 novembre 2005
6. La CIDE comporte 54 articles. Parmi les droits suivants, lequel n'y figure pas ?
  - A. Le droit à l'éducation
  - B. Le droit à la non-discrimination
  - C. Le droit à la déconnexion
  - D. Le droit à la survie

7. 196 pays se sont engagés à mettre en œuvre la CIDE. Pourquoi ces pays s'y sont-ils engagés ?
  - A. Pour que les enfants aient les mêmes droits où qu'ils vivent.
  - B. Parce qu'on les a obligés à signer le texte.
8. Parmi ces propositions, lesquelles sont des atteintes au droit des enfants ?  
(Plusieurs réponses possibles)
  - A. Discrimination en fonction du sexe
  - B. Discrimination en fonction de la couleur de la peau
  - C. Travail des enfants
  - D. Esclavagisme
9. Des millions d'enfants dans le monde ne sont pas déclarés à la naissance. Cela a-t-il des conséquences ?
  - A. Non. Cela n'est pas grave.
  - B. Oui. Ces enfants sont invisibles aux yeux de leur État.
10. Qui peut agir pour mieux faire respecter les droits de l'enfant ?  
(Plusieurs réponses possibles)
  - A. Les États
  - B. Les parents
  - C. Tout le monde

Réponses :

1. B
2. C

L'article 1<sup>er</sup> de la CIDE dit « Au sens de la présente Convention, un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de 18 ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable. »

3. A

La Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE) n'est pas apparue du jour au lendemain. Elle est issue d'un long processus et de combats pour faire valoir les droits des enfants dans le monde.

On compte plusieurs étapes parmi lesquelles : les premières lois sur le travail des enfants dans les pays occidentaux qui font leur apparition au XIX<sup>e</sup> siècle, ou encore la Déclaration de Genève de 1924 avec laquelle la communauté internationale reconnaît pour la première fois les droits spécifiques des enfants.

4. D
5. B

La CIDE est adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Le 20 novembre est aujourd'hui la Journée internationale des droits de l'enfant.

6. C
7. A
8. A, B, C, D
9. B

En étant invisibles aux yeux de leur État (ex. ne pas posséder de certificat de naissance), ces enfants ne peuvent pas bénéficier de droits.

10. A, B, C

Les États doivent faire respecter les engagements qu'ils ont pris en signant la CIDE. Les parents doivent guider leurs enfants vers plus d'autonomie. Enfin, chacune et chacun se doit de signaler tous les abus dont il serait témoin.